

# ACADÉMIE DE REIMS SNES-FSU

**BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ**

n°11 mars 2022



*« Si les gens ne savent pas bien écrire, ils ne sauront pas bien penser, et s'ils ne savent pas bien penser, d'autres penseront à leur place. »*

*Georges Orwell*

## SOMMAIRE

Édito.....	p1-2
Congrès académique : un moment essentiel de la vie démocratique du SNES.....	p2-3
Être enseignant en période de campagne électorale : faut savoir garder son calme !..	p3
Le grand retour du bénévolat.....	p4
ENT : le changement, c'est maintenant !..	p4-5
Informatique dans les lycées nouvel épisode	p5
Spécial présidentielles 2022 : que proposent les candidats pour l'éducation ?.....	p6-7
Quand la pompier pyromane se donne de bonnes raisons d'avoir allumé l'incendie .	p8-9
Stagiaires à la rentrée 2022 : fragmentation et précarisation !.....	p9-10
Santé et sécurité au travail.....	p10
Caisse de grève .....	p11
ORPEA, KORIAN et les autres... la bourse ou la vie !.....	p11
Retour du congrès de la FSU.....	p12
FSU, SNES, Congrès ...Quèsaco ? .....	p12

## ÉDITO

Parlons un peu éducation, parlons un peu enseignements, parlons un peu de l'avenir de l'Éducation Nationale. Il était tentant de commencer ce bulletin par une réflexion sur la situation internationale, sur la campagne électorale, sur la situation sanitaire ou sur le dernier rapport du GIEC. Et si l'on ne peut pas les éviter complètement, alors posons-nous une question simple : qu'est ce que tout cela nous apprend ? Premièrement, s'il fallait encore le prouver, le racisme systémique existe. Si fort et si laid qu'il s'empare d'un élan de solidarité internationale pour s'exposer au grand jour : en effet, il y aurait des « bons » et des « mauvais » réfugiés... Deuxième-

ment, que la presse de masse française a abandonné toute forme d'exigence et d'ambition dans le domaine politique. Si simpliste et si pauvre, qu'elle profite d'une guerre pour accentuer son indigence et ne jamais parler que de sondages et de stratégie électorale. Troisièmement, que le pouvoir en place, ne cherche qu'à se faire réélire. Si malhonnête et incohérent, qu'il lève tous les gestes barrières, apportant, dans la même poignée de main, accentuation du danger en favorisant la circulation de la COVID et sentiment de sécurité en nous autorisant à agir comme si s'en protéger n'était plus nécessaire. Quatrièmement, que la menace globale que représente la

crise climatique, va nous exploser au visage. Si ignorée et méprisée, que la seule chose qui semble préoccupante, c'est le prix du pétrole. Bref, le tout sur fond de complotisme, rien de nouveau sous le soleil du printemps.

Alors comment lutter contre les discriminations systémiques ? Comment rendre sa complexité au monde ? Comment remettre de l'éthique dans le jeu politique ? Comment espérer une adaptation aux exigences climatiques ?

La seule réponse c'est l'éducation et l'Éducation Nationale. Cette ambition d'émancipation et d'épanouissement pour chacun. Cet idéal d'équité et de liberté. Ce projet de donner à chaque enfant et adolescent un espace sain et serein pour grandir, se socialiser et se construire. Et cela demande des moyens matériels dignes, cela demande des enseignants heureux, cela demande un système bienveillant. Au lieu de cela, entre complaisance et compro-

missions, on nous promet, un système plus libéral encore, où ce qui devrait être cadré est infiniment flou, et ce qui devrait être notre espace de liberté est de plus en plus contraint. À croire que certains ne veulent pas de ces idéaux pour nos élèves. À croire que certains, préfèrent s'assurer de penser à leur place aujourd'hui et à l'avenir.

Vous, nous, personnels de l'Éducation Nationale, assistants d'éducation, CPE, Psy-EN, professeurs, nous avons cette chance : nous savons penser. Alors à nous de panser. À nous, de peser. Lisons en détail les programmes pour l'Éducation de tous les candidats. Réfléchissons bien à ce que nous risquons et à ce que nous pouvons gagner. Discutons-en, dans les salles des profs, dans les bureaux, dans les cantines, en Heure Mensuelle d'Information (HMI remplace HIS). Et enfin votons, massivement, au premier et au deuxième tour des prochaines présidentielles et des législatives. Car les

vrais responsables, les seuls qui ont en face d'eux chaque jour les citoyens de demain, les seuls qui voient les dégâts possibles sur des générations entières, les seuls qui peuvent tenir la digue démocratique sur le long terme sont les personnels de l'Éducation Nationale. C'est nous, c'est vous, c'est toi.

Alors il est de ta responsabilité de t'informer, de t'intéresser, de te positionner. Il est de ton devoir d'exiger des conditions de travail pour toi et des conditions d'apprentissage pour tes élèves qui soient à la hauteur de l'enjeu : rendre un avenir heureux possible, rendre un avenir possible pour nos enfants.

Alice Petit

Si tu entends ce message et cherches un lieu d'information et de débat, rendez-vous au congrès académique du SNES, les 6, 7 et 8 avril prochains au collège Paulette Billa de Tinquex. Pour plus de renseignements, adresse toi au S1 de ton établissement ou à ta section départementale.

## CONGRÈS ACADÉMIQUE : UN MOMENT ESSENTIEL DE LA VIE DÉMOCRATIQUE DU SNES-FSU

C'est au cours des congrès que sont arrêtées les positions et les revendications de notre syndicat.

La section nationale a publié des rapports préparatoires au congrès national qui se déroulera à Montpellier du 9 au 13 mai 2022. Ces rapports qui rappellent nos positions précédentes et qui comportent un certain nombre de ques-

tions ont été publiés dans l'us n°818 du 12 mars 2022.

Chacun peut donc en prendre connaissance et faire des propositions d'ajouts ou de modifications. Dans les établissements, il est grandement conseillé de tenir une et même plusieurs réunions syndicales pour étudier ne serait ce qu'une partie du document, sur un

thème qui intéresse plus particulièrement les syndiqués de l'établissement. La section SNES-FSU de l'établissement peut alors faire parvenir des contributions pour le congrès académique. Les délégués de l'établissement seront porteurs de ces propositions lors du congrès académique.

Chaque section syndicale désigne ses délégués au congrès acadé-

mique. **CHAQUE ÉTABLISSEMENT A DROIT À 2 DÉLÉ-**

**GUÉS** (3 si l'établissement a plus de 25 syndiqués), en plus des membres de la CA et des bureaux des sections départementales qui peuvent participer au congrès académique comme membres de droit.

Le congrès académique se tient sur 3 jours, dans l'un ou l'autre des départements de l'académie (cette année c'est au tour de la Marne). Les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mai, le congrès académique se tiendra au collège Paulette Billa à Tinquex. Les repas se prennent sur place, pour ceux qui le souhaitent (une petite participation sera demandée aux congressistes) et l'hébergement se fera à l'hôtel dans des



CONGRÈS NATIONAL  
MONTPELLIER 2022

snes  
fsu  
Service National  
des Enseignants  
de Second Degré

chambres payées et réservées par le SNES-FSU (c'est pourquoi nous vous demandons de nous retourner le plus tôt possible la fiche d'inscription pour nous permettre de gérer au mieux l'accueil et l'hébergement).

Une bonne partie de la première journée est consacrée à l'étude, en commissions, de l'ensemble des documents préparatoires (contributions des établissements et rapports de l'US). Les rapporteurs de chaque commission font la synthèse et les rapports sont votés par le congrès académique en séance plénière après un vote sur chacun des amendements présentés.

## ÊTRE ENSEIGNANT EN PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE : SAVOIR GARDER SON CALME !

Comme tous les citoyens, nous attendons des annonces spécifiques lors de chaque élection présidentielle, nous espérons des améliorations de nos conditions de travail, une augmentation de salaire (eh oui, ce ne serait pas de refus, cela fait des années qu'on en parle !) ou encore des projets pour prendre en compte nos revendications... car l'éducation est un sujet hautement sensible et aucun candidat ne peut se dispenser d'avoir des propositions sur « l'avenir de l'école ! » Bon, il est vrai que certains candidats proposent déjà de retourner dans le passé, au lieu de nous promettre un avenir, alors que d'autres nous proposent un avenir bien sombre !

Quel est l'enseignant qui ne rêve pas qu'on lui laisse faire son métier, en lui donnant juste les moyens pour cela ? Du temps, avant tout, pour le consacrer vraiment aux élèves... que ce soit en heures disciplinaires, mais aussi en termes d'effectifs, sans même parler de programmes, pédagogie ou autres ! Mais revient déjà le refrain du « les en-

## CHAQUE PARTICIPANT PEUT DÉPOSER UN AMENDEMENT ET LE DÉFENDRE

. Le vote se fait généralement à main levée mais pour certains sujets, il peut être demandé un vote par mandats : c'est alors aux délégués des établissements de répartir le nombre de mandats dont ils disposent (le nombre de syndiqués de l'établissement) en fonction des positions des syndiqués de leur établissement (une réunion syndicale qui a porté sur ce thème peut alors être très utile pour répartir les mandats sur les différentes propositions en présence).

Plus il y a de participants, plus les syndiqués des établissements ont débattu des différentes questions, plus le débat

est riche et plus près des syndiqués seront les positions prises par le SNES-FSU.

Les textes votés au congrès académique seront ensuite défendus au congrès national du SNES-FSU par les 10 délégués qui seront élus lors du congrès académique.

Il est donc important que chaque section syndicale, en fonction de ses possibilités, prépare le congrès académique et envoie un ou des délégués à ce congrès : vous avez tous quelque chose à apporter, ne laissez pas les autres décider pour vous des positions de votre organisation syndicale.

*seignants français ne travaillent pas assez ! Allez, suggérons donc de « leur demander de rester davantage en classe, voire de faire plusieurs matières, voire imaginons qu'ils enseignent du primaire à la fin du collège ! »* Si, si il y a bien des projets comme cela ! « *Tout cela avec une hausse de salaire en contrepartie !* » Ben voyons ! **OÙ EST LA**

## RECONNAISSANCE DU TRAVAIL EFFECTUÉ S'IL Y A CONTREPARTIE ?

Quand et comment ont été prises en compte l'augmentation de notre charge de travail des dernières décennies ? Chacun d'entre nous pourrait lister ce qui l'accapare en plus de ses heures d'enseignement et préparations de cours... mais qui pourrait dire comment cela a été reconnu ?

En tout cas, en période électorale, être enseignant, c'est essayer de garder son calme face aux propositions qui nous paraissent plus ou moins aber-

rantes, espérer que ce ne sont que des annonces, car déjà la profession n'attire plus, pas que pour une question de salaire, mais aussi parce que nos politiques, faute d'écouter les acteurs de terrain, ont tout de même bien tendance à vouloir faire tout et n'importe quoi !

Heureusement, à travers son congrès académique (6 au 8 avril) et national (9 au 13 mai), le SNES-FSU a des propositions à émettre sur l'avenir de l'école, des propositions qui viennent de vrais acteurs de l'éducation !

Esther JOBERTIE.

Retrouver en page 6 et 7 les propositions de chaque candidat.

**Quand mon pouvoir d'achat baisse depuis 4 décennies, le gouvernement Macron propose un rattrapage de l'inflation sur les 4 derniers mois !**

**Une vraie revalorisation des salaires MAINTENANT !  
Une vraie revalorisation des pensions MAINTENANT !**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



## LE GRAND RETOUR DU BÉNÉVOLAT

La diminution globale des Dotations horaires implique dans la plupart des établissements la raréfaction des HSE, utilisées par les chefs d'établissement pour rémunérer les activités « accessoires » telles que soutien, voyages, participation à des forums, Portes Ouvertes, projets culturels... Les Indemnités pour Missions Particulières (IMP) apparues en 2014 ne permettent pas de rémunérer la plupart de ces missions « ponctuelles » puisque son fonctionnement se fait sur une base annuelle et hors de la présence des élèves. Les chefs d'établissement se retrouvaient alors dans une situation difficile : comment rémunérer ce genre d'activités sans faire appel au bénévolat ?

Pendant plusieurs années, certains d'établissements semblent avoir fait le choix d'avoir recours à l'enveloppe des « RCD », alias « Remplacements de Courte-Durée » ou « de Robien », théoriquement réservée au défraiement des collègues qui remplacent d'autres collègues. Le volume de ces heures ne semblait pas contingenté par le rectorat, ce qui incitait des personnels de direction à y avoir recours pour rémunérer les activités annexes, voire compléter une DGH un peu faible, pour peu

que les collègues acceptent d'être rémunérés en HSE pour des heures en dépassement de leur service.

Le rectorat a décidé cette année de mettre fin à cette pratique, puisque chaque établissement reçoit désormais une dotation « fixe » pour les RCD, dont le dépassement devra être justifié sur pièce. Cette décision mettant fin à des pratiques douteuses qui généraient une certaine inéquité entre les établissements, on ne peut que regretter qu'elle arrive si tardivement, d'autant que les disparités dans l'utilisation de ces enveloppes de RCD ne devaient sans doute pas passer inaperçues dans les services rectoraux.

Malheureusement, **IL VA DEVENIR ENCORE PLUS COMPLEXE D'OBTENIR UNE RÉMUNÉRATION POUR LES**



**« ACTIVITÉS ACCESSOIRES », MAIS QUI FAISAIENT L'OBJET D'UN RÉEL INVESTISSEMENT.**

ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour nombre d'enseignants. Il est probable que les « arrangements » se multiplient dans les établissements, voire les pressions, afin d'assurer des missions qui relèvent de la vie des collègues et des lycées. Il n'est pas impossible que ce soient les heures de « devoirs-faits » qui servent désormais à « boucher les trous » en collège, la situation étant plus complexe en lycée où de telles heures n'existent pas.

Pour rappel, parmi les droits du fonctionnaire figure le droit à la « rémunération après service fait ». Il n'est donc pas envisageable que ces tâches soient effectuées bénévolement.

Quoiqu'on en pense, être enseignant n'est pas un sacerdoce et il ne faudra pas hésiter à demander en amont de chaque activité annexe si une rémunération est prévue, afin de ne pas se retrouver à travailler gratuitement pour « l'École de la Confiance ». Pas d'HSE = pas d'activité.

François Belleil

## ENT : LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT !

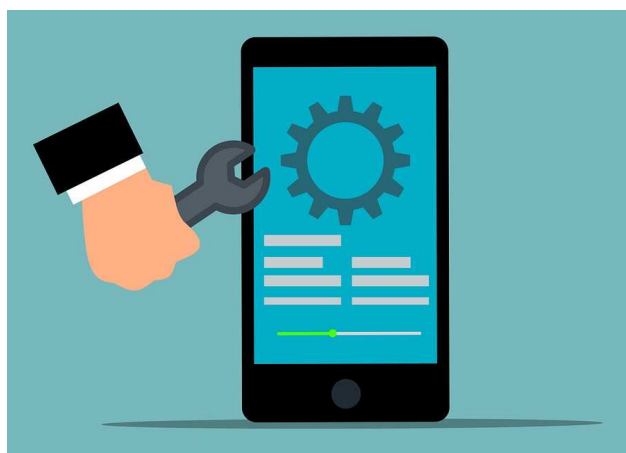
Dans l'Éducation nationale, on est toujours prêt à tout oser.

Mardi 1er février, les enseignants des collèges et lycée de l'académie de Reims découvrent en arrivant dans leurs établissements que l'interface du cahier de texte numérique a été changée, sans information préalable de la part de qui que ce soit.

Quelques heures après ce changement, un mail parvient aux seuls chefs d'établissement et aux « référents numériques » des établissements pour les en informer. Le message assure qu'il s'agit d'améliorer l'outil. Parfois, ce message est finalement transmis à l'ensemble des personnels des établissements,

mais c'est loin d'être le cas partout.

Le cahier de texte numérique est l'outil principal de la « continuité » pédagogique depuis mars 2020 dans bien des établissements. Les formations sont rares et l'écrasante majorité des



enseignants n'en a pas eu. Ils ont appris seuls, ou avec des collègues, à se servir de cet outil devenu indispensable. Son manque d'ergonomie a amené bien des enseignants à passer du temps à fournir des explications aux élèves et aux parents, à faire des mises au point régulières d'autant plus difficiles que l'interface des usagers est différente selon que l'on est professeur, élève ou parent.

C'est cet outil qui a été **CHANGÉ BRUTALEMENT, SANS CONCERTATION**

ou au moins préavis, alors que les personnels se débattent depuis des semaines pour enseigner dans des classes qui se vident ou se remplissent,

voire se ferment de manière imprévisible. Les parents et les élèves sont confrontés aux mêmes difficultés et se tournent vers les enseignants qui ne sont pas en mesure d'apporter toutes les réponses.

D'après les retours que nous avons, **L'ERGONOMIE DE LA NOUVELLE INTERFACE NE REPRÉSENTE PAS UN**

**PROGRÈS** : les chemins d'accès sont devenus plus compliqués. De plus, des cours, exercices et pièces jointes prévus avant ce changement ont disparu du jour au lendemain,

Il est inacceptable qu'un logiciel privé impose ses contraintes techniques aux personnels et aux familles, d'autant plus qu'aucune concertation n'a lieu en amont avec les collectivités territoriales, les utilisateurs et les usagers pour déterminer le choix de cet environnement numérique de travail.

Le SNES-FSU dénonce la déstabilisation de personnels fragilisés et épuisés par une information défaillante, un manque d'anticipation et d'organisation. Il demande au Recteur d'intervenir pour mettre fin à ces procédés qui accentuent le sentiment de mépris ressenti par les personnels de l'Éducation nationale.

Yannick Lefebvre & Yohan Odivart

## INFORMATIQUE DANS LES LYCÉES : NOUVEL ÉPISODE....

Retour sur une enquête académique, regardons comment la région gère nos problèmes informatiques.

Le premier constat, la région a découpé l'académie par département. Ceci ne devrait pas poser trop de problème, nous avons l'habitude avec la gestion des collèges. Sauf que, l'EN semble être mieux structuré que la région. Pour la région, chaque pôle départemental semble gérer indépendamment son secteur. Défaut de jeunesse ? Manque de structure pour la coordination ?

Voici deux exemples,

Au sujet de la PRN (personnel ressource numérique), dans au moins un établissement dans un département, le rôle (non officiel) est attribué à un assistant TICE et plusieurs profs. Dans un autre département, un seul prof et pas plus;

Dans certains départements, des collègues ont obtenu la possibilité de gérer des salles (avec les codes qui vont bien), autrement dit la maison de région leur fait confiance et dans d'autres départements, tout est verrouillé. Autrement dit, les vilains hackers ne doivent rien faire.

Sans aller trop loin dans la liste des problèmes et il y en a de nombreux, nous n'avons plus aucun interlocuteur

pour apporter notre expertise du terrain. Si nous regardons de plus près, il semblerait que la région met en place une hiérarchie parallèle avec pour structure, la Maison de la région avec le RCMIL, l'établissement avec le CMII (chargé de maintenance informatique des lycées) et la PRN. Cette structure est utilisée par la région pour faire descendre les directives qui ne peuvent être discutées et surtout filtrer au maximum les remontés.

Nous nous posons aussi la question, pourquoi la perte de confiance envers des personnels qui étaient, il n'y a pas

si longtemps, qualifié pour assurer la maintenance des équipements informatiques. Nos demandes étaient d'obtenir une aide, un support extérieur pour assurer la maintenance, pas nous déposséder

complètement de la possibilité de gérer nos postes de travail (en particulier dans toutes les sections qui nécessitent une utilisation "lourde" de l'informatique).

Nous allons donc nous retourner vers notre vraie hiérarchie et l'interpeller pour qu'une clarification soit faite.

Frédéric Lopez



**F.S.U. Grand Est**

**ENGAGÉ-ES POUR LES DROITS DES FEMMES**

**Dossier égalité femmes-hommes**

sur le site de la FSU Grand Est : [grandest.fsu.fr](http://grandest.fsu.fr)

# SPÉCIAL PRÉSIDENTIELLES 2022 : QUE PROP

## Fabien Roussel

- Allonger le temps scolaire pour limiter les devoirs à la maison : 32h en collège et jusqu'à 36h hebdomadaires en lycée,
- Inclure un temps de concertation et de formation dans le service des enseignants sans augmenter leur temps de travail,
- Recruter 90 000 enseignants (1er et 2nd degré) avec du pré-recrutement et 90 000 AESH (et un véritable statut pour ceux-ci),
- Réduire les effectifs en classe avec un maximum de 25 élèves dans le secondaire,
- Revalorisation du point d'indice de 30 % et dégel du point d'indice pour favoriser l'attractivité avec une effectivité de l'égalité salariale hommes/femmes,
- Abandon de parcoursup et de la réforme du lycée.

## Yannick Jadot

- Développer des modules d'enseignements pratiques (2 demi-journées par semaine),
- Davantage de postes d'enseignants, de personnels de santé, de vie scolaire et de psychologues mieux payés,
- Suppression de Parcoursup,
- Donner aux équipes de vrais moments d'autonomie pédagogique et de concertation (comme dans l'éducation populaire).

## Philippe Poutou

- Augmentation de 33 % des salaires et unification des statuts (temps de travail, salaires...) de la maternelle à l'université,
- Titularisation de l'ensemble des contractuels elles ; statut de fonctionnaires pour les AESH et les AED ,
- Recrutement massif de personnels ; 20 élèves maximum par classe (12 en éducation prioritaire) pour mettre en œuvre des pédagogies émancipatrices.

## Nathalie Arthaud

Si Nathalie Arthaud souhaite « consacrer l'argent public à l'éducation au lieu de le distribuer, à perte, au grand patronat », son programme ne détaille pas beaucoup de propositions concrètes. Elle annonce tout de même vouloir baisser le nombre d'élèves par classe, embaucher « des centaines de milliers » de personnes et rendre l'enseignement gratuit. Sur son site de campagne, elle déplore les suppressions de poste d'enseignants.

## Jean-Luc Mélenchon

- Augmentation des salaires de 15% et revalorisation des grilles indiciaires,
- Titularisation des précaires de l'Éducation Nationale,
- Recrutement de 8 000 CPE, AED, médecins, infirmier.es, psychologues scolaires et assistant.es sociaux. Mais aussi sur 5 ans recrutement de 160 000 enseignants pour atteindre 19 élèves par classe (dont 60 000 en lycées professionnels pour 15 élèves par classe),
- Collège : replacer les disciplines avec des horaires suffisants, prévoir les moyens pour des options, fin du contrôle continu, supprimer les évaluations nationales,
- Interdire les subventions extralégales des collectivités aux établissements privés,
- Lycée : rétablir le diplôme national du Bac et abroger la réforme du lycée,
- Densifier le maillage des établissements en zone rurale afin de limiter à 15 minutes les temps de transport scolaire,
- Aménager dans tous les établissements des espaces de détente, de rencontre et d'échanges entre élèves ; des salles de réunions et de repos pour les professeur.es,
- Créer une agrégation des professeurs documentalistes,
- Rétablir les commissions paritaires pour une gestion transparente des carrières et des mutations.



# OSENT LES CANDIDATS POUR L'ÉDUCATION ?

## Anne Hidalgo

- Mettre fin aux ghettos scolaires pour la réussite de tous les élèves,
- Déployer des pédagogies ouvertes et inclusives,
- Abroger Parcoursup.

## Jean Lassalle

- Revaloriser le salaire et le statut des enseignants,
- Valoriser l'alternance et les filières professionnelles,
- Limiter le nombre d'élèves par classe dans les collèges et lycée des REP-REP+,
- Créer une nouvelle discipline pour maîtriser les outils numériques,
- « Revenir » sur la réforme du bac.

## Valérie Pécresse

- Examen d'entrée en 6ème pour créer des classes de consolidation à petits effectifs,
- Améliorer Parcoursup et remettre toutes les épreuves finales du bac en fin d'année,
- Créer une réserve éducative nationale, composée de professeurs retraités, pour l'aide aux devoirs gratuite de la primaire au lycée et remplacer les profs absents,
- Sanctionner financièrement les parents d'élèves perturbateurs.

## Emmanuel Macron

- Renforcer l'accompagnement et les dispositifs d'orientation au collège et au lycée (*certainement en supprimant encore des postes de PsyEN*),
- Proposer un accompagnement après la classe (*en mobilisant des professeurs déjà épuisé par des effectifs surchargés et des heures supplémentaires imposées...*),
- Ne plus affecter aucun professeur en zone prioritaire pendant ses 3 premières années d'enseignement (*à la place on enverra des contractuels débutants qui n'auront ni formation ni choix...*),
- Plus d'autonomie aux établissements (*comme d'habitude on les laisse ouvrir toutes les options qu'ils souhaitent mais on ne donne aucun moyen pour le faire*).

## Pourquoi 9 candidats sur les 12

Nous avons choisi de ne pas présenter sur ces pages les programmes des candidats d'extrême-droite. Nous sommes convaincus au SNES-FSU et à la FSU en général qu'être professionnel.le de l'éducation, c'est :

- Faire sien l'héritage des Lumières, de la Révolution française, des conquêtes républicaines,
- Avoir la conviction que chaque élève a sa place dans notre société,
- Assumer que notre objectif est bien de former des citoyen.nes éclairé.es, et que la pédagogie, la bienveillance, la construction de la confiance avec les élèves et les familles ne sont pas des gros mots mais bien les leviers d'une école qui permette à toutes et tous de réussir à leur façon.

Or, l'extrême droite représente l'inverse. Même si plusieurs années de tentative de « dédramatisation » ont pu le faire oublier. Elle représente le courant le plus hostile au syndicalisme, à la démocratie sociale, aux acquis du mouvement ouvrier.

Aussi, ne considérez pas que si nous publions toutes les autres propositions, cela constitue un soutien à toutes ces propositions. Elles sont là pour éclairer votre choix aux prochaines élections et nous espérons comme beaucoup ne pas continuer pour 5 ans de libéralisation, de destructions et de déconstruction de l'Éducation Nationale. Nous disons STOP !



**Académie de Reims**  
Le SNES-FSU, pour agir ensemble

Voir aussi à ce propos l'appel de la FSU à voter :

<https://fsu.fr/appel-de-la-fsu-avant-le-1er-tour-de-lelection-presidentielle/>

## QUAND LA POMPIER PYROMANE SE DONNE DE BONNES RAISONS D'AVOIR ALLUMÉ L'INCENDIE.

Ce qu'il y a d'épatant chez notre ministre, c'est qu'il ne doute jamais vraiment de lui. On a envie de souffler à Jean-Michel BLANQUER que la prudence et la consultation nourrissent la réflexion et optimisent la décision. Même si Jean-Michel n'est ni mathématicien, ni philosophe<sup>(1)</sup>, ça ne l'empêche d'être le meilleur VRP de la culture mathématique, la preuve, c'est sa communication qui l'affirme. Avec sa réforme du lycée, il a eu *l'ambition de favoriser la culture mathématique au lycée*. Citons-le récemment quand il fait le bilan : « **À comparer le programme de mathématiques de terminale S et celui d'aujourd'hui** (pour un élève ayant choisi la spécialité maths, NDLR). **Il est beaucoup plus exigeant, certains s'en plaignent d'ailleurs** ». Il ajoute qu'un élève de S avait en terminale au maximum 8 heures de maths et qu'aujourd'hui, il peut cumuler jusqu'à 9 heures de maths<sup>(2)</sup>. S'il y a aujourd'hui, « tout un foin » sur la place des maths au lycée, c'est certainement un petit défaut de communication ministérielle qui l'explique, car Jean-Michel. BLANQUER est à l'écoute... Les profs lisent-ils encore la bonne parole ministérielle hebdomadaire ? Que certains profs soient injustes, qui s'en étonnera ? D'ailleurs, depuis 5 ans, ne mordent-ils la main tendue de celui qui n'a eu de cesse que de vouloir augmenter leur pouvoir d'achat. De nombreux postes de maths ont été supprimés, c'est bien plutôt la preuve que les élèves français qui n'ont jamais eu autant de latitude pour choisir leur parcours, n'aiment pas les maths, ou que les profs de maths ne savent pas leur en donner le goût. Doit-on le reprocher au ministre ? Et si c'est plus le cas des filles, ce n'est quand même pas la faute d'un ministre qui a développé l'ambitieux plan Mathématiques. Plan conçu sur la base du rapport « 21 mesures pour enseigner les mathématiques » remis par Cédric VILLANI et Charles TORROSSIAN, en 2018. Maintenant que Cédric VILLANI a quitté LREM et rejoint EELV, il est moins son obligé. L'ancien médaille Fields effectue un rétropédalage sur la place des maths dans l'enseignement scientifique de tronc commun, en admettant son insuffisance (après avoir

affirmé en 2019 le contraire), et avertit que pour lutter contre un recul de l'enseignement des mathématiques, il faut réformer la réforme, le plus vite possible. Mais comme Jean-Michel a lui aussi le goût spontané pour l'autocritique, et la souplesse d'un contorsionniste, il vient d'annoncer qu'il faudrait certainement réintroduire les mathématiques dans le tronc commun de la voie générale, soit le strict contraire de ce qu'il a décidé dans sa réforme du lycée. Avouez qu'il faut avoir la puissance du rebond d'un chat pour de tels revirements, et en attendant :

**“Aujourd'hui, 140.000 élèves seulement font au moins 4h de maths” en terminale, quand ils étaient 330.000 avant la réforme. “Et 170.000 n'en font plus”, contre 50.000 auparavant. “Même la part de ceux qui suivent plus de 6h de maths chute de 29%”. Sans parler du décrochage de l'enseignement des mathématiques au lycée particulièrement important chez les filles, qui “se considèrent souvent d'un niveau insuffisant”<sup>(3)</sup>.**

D'avoir voulu rompre avec les séries pour proposer un voie générale modulaire, un nombre croissant des futurs étudiants en sciences sont contraints à l'abandon forcé d'une spécialité qu'ils ont jugé indispensable en première pour tenir dans le cadre horaire imposé

de l'année de terminale. Que ce soit souvent l'enseignement de mathématiques qui trinque parmi les abandons les plus fréquents de spécialités scientifiques en fin de première, ne rassure pas davantage que de constater que, désormais, la majorité des élèves qui prennent une spécialité SES en première ne prennent pas d'enseignement de mathématiques, alors qu'il est requis pour un enseignement en sciences économiques ou en sciences sociales, en CPGE ECG. Avant, la série ES et une partie de la série L assuraient une formation équilibrée de ces élèves, avec un programme de mathématiques plus « pratique », qui n'en constituait pas moins une vraie culture mathématique. En termes d'orientation, les élèves de seconde se ferment donc « beaucoup de portes », sans le soupçonner, car on les a faussement assurés (eux et leurs familles) des avantages d'un système de libre choix, où toutes les combinaisons de spécialité seraient également valables. De tout cela, Jean-Michel n'en a cure, puisque Parcoursup est plus efficace qu'APB, puisqu'en bon libéral, il préfère assurer la liberté du choix que l'égalité des chances.

Si on tente de faire un bilan rapide des réformes impulsées à marche forcée par notre ministre, on peut faire le constat accablant d'une orientation





moins efficace, et plus encore que dans le passé, déterminée en classe de seconde, mais avec un encadrement moins professionnel. Jamais depuis 30 ans les déterminismes sociaux et genrés n'ont joué aussi fort. Par ailleurs, on observe une détérioration de l'intégration des élèves du fait de l'éclatement du groupe-classe. Enfin, le SNES avait anticipé cette course à l'évaluation que nous connaissons tous, et que le projet local d'évaluation vient sceller de contraintes supplémentaires. Sans parler d'une évaluation certificative trop précoce dans le cursus. Il est éclairant de rappeler que, l'an passé comme cette année (pour la deuxième session du nouveau bac), les corps d'inspection aient été obligés de demander d'aménager une nouvelle fois les épreuves d'évaluation des spécialités. On l'expliquerait par les retards pris du fait des contraintes de la crise sanitaire, alors que tous les lycéens ont, contrairement à l'an passé, bénéficié de toutes leurs heures de cours, du moins pour la plupart d'entre eux. Pour les profs, la difficulté est fondamentalement liée à des programmes pléthoriques (nonobstant la crise sanitaire), assis sur des requis

insuffisants, et à des évaluations ineptes. Ces incohérences qui ont parfois fait hurler les enseignants dans les salles des profs, et qui aujourd'hui gênent la soumission au MEN des corps d'inspection, doivent continuer d'être dénoncées pour leur nocivité. Le SNES-FSU devra continuer de porter la voix des profs et de réclamer une mise à plat de tout ce qui ne va plus dans notre service public, rationné en moyens humains et asphyxié par les conséquences d'une succession de réformes destructrices, sans quoi, on pourra plus tard nous reprocher de nous être accommodé d'un tel gâchis. Puisque les temps de la campagne électorale y sont favorables, exigeons une autre politique éducative. Avec la fin de la mandature ministérielle, il est à espérer que le nouveau ministre de l'E.N. aura la sagesse de reprendre le dialogue social et de comprendre toutes les incohérences que la propagande ministérielle présente dissimule avec une vraie habileté. Les macronistes voulaient faire des économies pendant 5 ans sur le dos des fonctionnaires et des élèves, sans l'assumer : ils l'ont fait ! Ça suffit ! Personne ne peut décider de

sacrifier plus longtemps la formation de notre jeunesse et la méritocratie que doit favoriser une École pour tous, en démocratie. Le temps est venu de réinvestir sérieusement dans notre service public à la hauteur des besoins, sans flatterie, ni mépris des enseignants, sur lesquels il faudra appuyer la reconstruction nécessaire du service public. Cela ne peut se concevoir sans une revalorisation sensible des traitements, mais aussi, avec le diagnostic et le concours respecté de tous les personnels et des syndicats de la FSU, porteurs au nom du plus grand nombre d'entre nous, de propositions lucides et d'une connaissance fine de notre service public.

**Laurent BERTRAND**

<sup>(1)</sup> Qualités qui caractérisaient René DESCARTES, le père du « Dubito ergo cogito... »

<sup>(2)</sup> Le commentaire du SNES-FSU sur le site national : C'est exact, on ne peut pas être plus factuel. Sachons rendre à César ... ! Mais cette information ne concerne que 14% des élèves de Terminale générale (et 43% des élèves de Terminale générale et Technologique). Dans le même temps, 43% des élèves de Terminale générale n'ont plus aucun enseignement de mathématiques...

<sup>(3)</sup> Huffingtonpost, du 6 février 2022

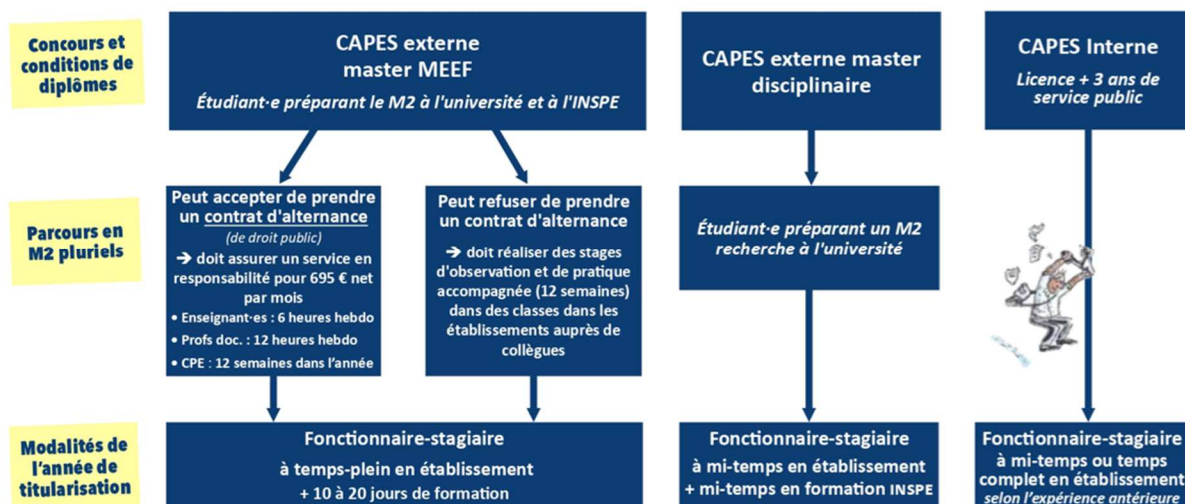
## STAGIAIRES À LA RENTRÉE 2022 : FRAGMENTATION ET PRÉCARISATION ! UNE RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE... À L'ÉCONOMIE !

La réforme Blanquer de la formation a transformé le pilotage des ESPE (devenues des INSPE), puis porté le concours de la fin du M1 MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) à la fin du M2 et enfin modifié les épreuves des

CAPES et du concours de CPE. Elle entrera dans sa phase finale à la rentrée prochaine. Les conséquences de cette réforme sont nombreuses tant pour les conditions d'entrée dans le métier que pour l'organisation des services du fait de la variété des types de supports à

réserver pour ces collègues. Et elle peut potentiellement avoir des répercussions sur la construction de services dans les établissements et les affectations des TZR ou le recrutement des collègues contractuels.

### VERS UNE FRAGMENTATION DE L'ENTRÉE DANS LE MÉTIER ?



## Quels supports dans les établissements ?

La diversité des parcours contraint le rectorat à réserver dans les établissements différents types de supports (6h, 9h, 15 ou 18h) pour les futurs stagiaires et contractuels-alternants. Cela pourrait également constituer des contraintes pour les répartitions de services, avec l'incertitude de savoir si ces supports seront bien pourvus par le public visé.

## Des conditions d'affectation dégradées pour les TZR et les contractuels ?

Les incertitudes concernant le volume d'étudiant(e)s signant un contrat d'alternance et la communication tardive du nombre de lauréats affectés dans l'académie en fonction des résultats aux concours, pourraient contraindre le rectorat à retarder l'affectation des lauréats sur les supports réservés.

Cela pourrait le pousser à réaliser les affectations des collègues TZR et contractuels, sur les supports restés vacants, après les affectations des stagiaires, au mois d'août, avec les conséquences que cela implique : prise de contact plus tardive avec les établissements, services partagés parfois éloignés, emplois du temps et conditions de travail dégradées... mais comme d'habitude le rectorat attend des nouvelles qui n'arrivent pas.

Voici ce que nous promet cette réforme !

- Incertitudes sur la construction des services dans les établissements...
- Incertitudes sur le calendrier et les conditions d'affectation de nos collègues TZR...
- Incertitudes sur les contrats et les services proposés à nos collègues contractuels...

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Vous dormez mal, vous avez des sueurs froides, vous stressez, vous devenez irritable ceci à cause de l'informatique dans votre établissement.

### Quelques exemples de situations stressantes :

- L'imprimante est en panne et personne ne veut prendre l'initiative de la réparer, on vous balade alors qu'il n'y a presque rien à faire et vous devez gérer une urgence
- Une panne nécessite un ticket pour la déclarer, La seule personne qui peut emmètre un ticket n'est pas disponible et le CMIL ne peut rien faire sans le ticket
- Vous devez préparer la salle pour un examen, mais la région l'autorise avec des exigences incompréhensibles, injonction contradictoire

## Quid du tutorat ?

Le rectorat doit encore identifier des collègues volontaires pour assurer le tutorat, dont les modalités seront différentes selon le parcours des collègues.

### Montant annuel de l'indemnité de tutorat :

- Tutorat de fonctionnaire-stagiaire, lauréat de concours à mi-temps en établissement et en formation à l'INSPE. 1250 €
- Tutorat de fonctionnaire-stagiaire, lauréat de concours à temps complet en établissement. 1250 €
- Tutorat d'étudiant(e) en M2 MEEF, en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA). 300 €
- Tutorat d'étudiant(e) en M1 MEEF, en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA). 150 €

## UN GRAVE REcul DE LA FORMATION INITIALE.

Le SNES-FSU dénonce ce grave recul de la formation initiale et la précarité des étudiant(e)s, placé(e)s dans des situations difficiles voire impossibles. Le SNES-FSU revendique une année de stage à tiers temps dans les classes et une formation renforcée. L'accueil et l'accompagnement collectifs de nos collègues constituent plus que jamais une priorité syndicale forte. Ne laissons pas nos collègues seuls face à ces réformes structurelles.

Celia Vollandat

+ d'informations sur nos propositions :

[www.snes.edu/ma-carriere/concours-entree/](http://www.snes.edu/ma-carriere/concours-entree/)

- Les nouvelles normes de la région pour l'utilisation de l'informatique vous bride tellement que vous perdez du temps pour construire de nouveau cours
- ... (non exhaustif)

Donc n'hésiter pas à utiliser le registre santé et sécurité au travail pour déclarer que la dégradation de votre travail nuit à votre santé. Pensez à détailler les problèmes informatiques et leur conséquence sur votre santé.



## ORPEA, KORIAN ET LES AUTRES... LA BOURSE OU LA VIE !

Le scandale n'est pas nouveau, les EHPAD privés à but lucratif font des profits indus au détriment des résidents, maltraités de façon éhontée.

La publication du livre de Victor Castanet « Les Fossoyeurs » a libéré la parole

Depuis plus de 20 ans, des personnels, des professionnels, des organisations syndicales, des associations, alertent sur la situation des EHPAD soulignant combien les conditions de travail imposées aux agents ont des conséquences directes sur la vie des résidents.

Le scandaleux abandon de la « Loi Grand Âge et Autonomie » en septembre 2021 a bien montré le mépris du gouvernement sur ces questions. Il fallait que le secteur pèse le moins possible dans les budgets publics et soit rentable pour les « investisseurs ».

### NOUS EXIGEONS :

- des mesures concrètes pour financer et développer correctement un grand secteur public ce qui évitera d'ouvrir le « marché de l'or gris » aux capitaux avides de rendements financiers
- des établissements accessibles sur l'ensemble du territoire, avec du personnel en nombre suffisant (un soignant par résident) correctement formé et rémunéré.
- une prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale dans le cadre d'un grand Service Public de l'Autonomie et une diminution du reste à charge des frais d'hébergement.

➤ 200 000 embauches nécessaires dans les EHPAD et 100 000 dans l'aide à domicile. Pour l'ensemble des EHPAD, il faut d'une part, des contrôles par des services administratifs indépendants et d'autre part assurer partout une gestion démocratique.

### VIVRE VIEUX DANS LA DIGNITÉ ET LE RESPECT.

C'est aussi un objectif de santé publique que le groupe des 9 a rappelé lors de ses mobilisations régionales du 24 mars prochain à Châlons en Champagne et à Charleville-Mézières.

Entre la Bourse et la Vie, nous choisissons la Vie !

Claude Courivaud



## CAISSE DE GRÈVE.

Le SNES-FSU académique a décidé de mettre en place une caisse de grève permanente afin de pouvoir soutenir financièrement les collègues engagés dans les luttes à venir.

**DANS LE CADRE D'UN MOUVEMENT SUR LA DURÉE,** le secrétariat académique pourra proposer l'utilisation de la caisse qui aura été alimentée par les dons.

Les donateurs syndiqués pourront déclarer leur don aux impôts en même temps que la

cotisation syndicale, c'est de la surcotisation. Ils bénéficient alors de la déduction fiscale (ou du crédit d'impôts) de 66%, dans la limite de 1% du traitement brut imposable annuel.

Comment fonctionnera l'indemnisation des collègues grévistes engagés dans un mouvement sur la durée ?

L'indemnisation se fera en direction des syndiqués, sur justificatif (fiches de paie avec les retraits pour service non fait effectués) et dans le cadre d'un mouvement spécifique et long. Le montant journalier sera fixe, peu importe le corps ou l'échelon.

Pour toute précision n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez envoyer votre soutien par chèque à l'ordre du SNES-FSU 35-37 rue Ponsardin, 51100 Reims. Attention : merci d'indiquer au

dos du chèque « caisse de grève ». Merci d'avance à toutes celles et ceux qui contribueront, par leur solidarité, à soutenir les collègues qui s'engageront dans l'action.

Esther Jobertie





# RETOUR DU CONGRÈS DE LA FSU

Après avoir participé aux travaux du Congrès départemental de la FSU à Troyes, nos camarades nous ont accordé leur confiance pour les représenter au Congrès national de Metz.

N'ayant pas une longue expérience du militantisme, nous avons quelques appréhensions mais les vétérans de tels événements, qui avaient la volonté de permettre à des "nouveaux" de découvrir ce temps fort de notre formation, nous ont rassurés et assurés que nous allions vivre un moment riche d'échanges. Et comme ils avaient raison ! Près de 700 personnes réunies dans un immense centre des congrès, provenant d'horizons géographiques et professionnels différents (fonction hospitalière, éducation, pénitentiaire, etc.), mus par la volonté de sauvegarder un service public de qualité, de créer des convergences pour lutter contre les attaques néo-libérales, et portés par un engagement qui remonte le moral en cette période difficile.

Nous ne vous cachons pas que la semaine fut épuisante : début des travaux tôt le matin, débats intenses

et attention soutenue lors des votes des amendements qui formeront l'ossature des engagements de la FSU pour les 3 ans à venir. Même les repas, très conviviaux, étaient traversés par des échanges d'expérience avec des interlocuteurs ouverts et sympathiques, quelles que soient leurs tendances ou leur expérience.

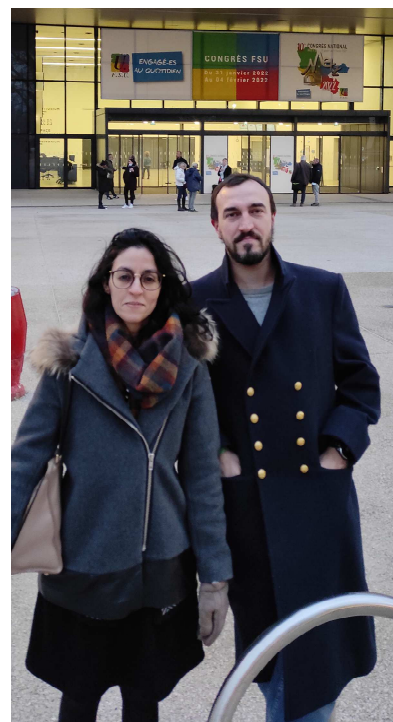
Côté logistique, l'organisation forçait le respect : hôtels rapidement accessibles, nombreux documents, application d'un protocole sanitaire protecteur qui n'a pas nui au travail ni à la convivialité, etc. Les interventions des invités (CGT, Solidaires, Greenpeace) furent également des moments forts qui ont montré une volonté commune de lutter et se rassembler, de mettre en avant les dénominateurs communs au-delà des courants idéologiques qui forment l'identité de chacune de nos représentations.

Cette semaine fut donc pour nous une véritable découverte qui nous a permis d'appréhender le fonctionnement de la FSU, de participer à un grand exercice démocratique de construction d'un programme com-

mun, où les plus "petits" comme les plus "gros" pouvaient exprimer leurs convictions et influencer les votes de tous.

Un grand merci aux camarades (Fabrice, Francis, Olivier, etc.) qui nous ont aidés et permis de vivre ce moment, et nous ont fait confiance pour les représenter.

Guillaume Guimiot et Souad Tems  
Enseignant.e.s de l'Aube



## FSU, SNES, CONGRÈS...QUÈSACO ?

Pour les collègues qui ont un peu de mal à comprendre tous les sigles utilisés et à quoi ils réfèrent.

Le SNES-FSU est le Syndicat National des Enseignements du Second degré qui syndique des enseignants des collèges et lycées ainsi que les CPE, les AED, les AESH, les PsyEN que ce soient des titulaires ou des non-titulaires.

Le SNES-FSU est à l'origine de la création, avec onze autres syndicats, de la FSU.

La FSU est la Fédération Syndicale Unitaire qui regroupe aujourd'hui 21 syndicats de personnels de la Fonction Publique d'État, de la Fonction Publique territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière.

Les Syndicats et la Fédération organi-

sent respectivement des congrès tous les 3 ans afin de définir les mandats défendus auprès des autorités (le gouvernement, le rectorat, la Région, le Département...). Les syndiqués y débattent ensemble pour définir une vision commune de l'école et de la société que nous défendrons tous ensemble ensuite.

Pour avoir le syndicat qui vous ressemble venez nous rejoindre que nous construisions ensemble celui-ci.

Olivier Lefort

**"SE SYNDIQUER, C'EST AGIR !"**

Rester informé-e publications, stages... ensemble !  
Contribuer à la réflexion et l'action collective ne pas rester isolé-e !

Académie de Reims  
Le SNES-FSU, pour agir ensemble

SNES-FSU Académie de Reims - Bulletin n° 11 - mars 2022 - p 12